

Listes et plans à fournir

=> 3 documents complémentaires sont à fournir :

Plan de situation
Schéma de principe
Liste descriptive du matériel

Cette démarche peut donner l'impression de figer rapidement un projet et de brider les possibilités de création.

CE N'EST PAS LE CAS si vous commencez simplement

- par réfléchir à la scénographie en construisant un premier plan de situation ;
- par réfléchir au matériel incontournable quelle que soit l'évolution future de votre projet (matériel informatique, diffusion, son, ...)
- par prendre les différents points comme des pistes de réflexion sur la mise en pratique (ex : fils cachés ou apparents ?) et sur la scénographie.

La liste de matériel devient alors un moyen d'avancer efficacement et de pouvoir rapidement relever des incohérences techniques et artistiques.

-> En montrant à tous cette liste peu détaillée au début, chaque interlocuteur pourra faire remarquer les oublis, ce qui est un gain de temps appréciable pour les phases finales des projets. Cela conduit aussi à proposer des solutions alternatives qui conduisent parfois à de nouvelles explorations intéressantes.

-> La représentation graphique des liens entre appareils permet de ne rien oublier au niveau de la connectique (achat anticipé, longueurs maximales tolérables, passage des câbles, dissimulation, ordre d'installation).

Cette représentation graphique est le schéma de principe.

=> Les trois documents doivent évoluer au cours du temps avec le projet et s'enrichir mutuellement.

Plan de situation

Il s'agit d'une représentation en 2D ou en 3D annotée de l'espace où est exposé le projet, qui sert de référence pour les différents corps de métiers qui travaillent sur le projet.

Les pré-études de sécurité s'appuient sur ce genre de plan pour définir ce qui est nécessaire. Il est dans l'intérêt de l'artiste de s'y prendre à l'avance et de réfléchir à ce plan pour éviter un dispositif de sécurité inélégant imposé au dernier moment.

Les objectifs finaux du plan de situation sont de :

- Situer et dénombrer les systèmes de diffusion : écrans, haut-parleurs, projecteurs, lampes, moteurs ...
- Situer tous les autres appareils : alimentations, ordinateurs, ...
- Donner les dimensions de l'espace d'exposition
- Situer tous les éléments de constructions (plafond, murs, sol, cimaises) et leurs matériaux
- Définir le décor : éléments, matériaux, couleurs, textures...
- Prévoir les chemins et les longueurs de câbles, leurs passages à travers les parois
- Définir le trajet prévu du spectateur
- Définir les éléments à protéger du public
- Envisager la position des dispositifs de sécurité
- Définir les éléments visibles et les invisibles

Il est évident que ce plan ne peut généralement pas être terminé dès le début du projet. C'est quelque chose qui évolue régulièrement.

Une première ébauche doit être faite rapidement.

Elle peut être dessinée simplement à la main, avec des dimensions approximatives. Quelques suggestions pour démarrer :

- dessiner l'espace vu de dessus, de face et en perspective ;
- le papier quadrillé en 5 mm est très pratique pour respecter des proportions et avoir une notion de l'échelle ;
- photocopier immédiatement ces schémas simples en plusieurs exemplaires et continuer sur les copies ;
- utiliser des couleurs différentes pour chaque thème (appareils, câbles, écrans, public...);
- noter en vrac sur un brouillon toutes les idées qui viennent à l'esprit en commençant ce plan ;
- répercuter ensuite systématiquement ces nouvelles idées sur le plan, le schéma de principe et sur la liste de matériel.

Schéma de principe

Il s'agit d'un schéma de fonctionnement logique de l'installation avec l'aspect matériel et l'aspect logiciel ou automatique.

Il peut être composé de deux schémas différents (matériel / logiciel) ou d'un seul, selon ce qui paraît être le plus adapté au projet.

Tout ce qui concerne une relation de cause à effet doit apparaître sur ces schémas.

La partie matérielle montre l'enchaînement et l'organisation du matériel d'un point de vue logique sans tenir compte des contraintes de placement. On y voit :

- les entrées/sorties des appareils, reliées par des flèches ;
- les systèmes de captation (s'il y en a ...) ;
- les systèmes de diffusion comme son, image, lumière, mouvement, ... (très rare qu'il n'y en ait pas ...) ;
- les systèmes de contrôle comme ordinateurs, lecteur DVD pilotable, électronique décisionnelle...
- les blocs d'alimentations.

La partie logicielle ne doit pas forcément se faire en fonction d'un logiciel précis mais en fonction des relations réelles de causalité souhaitées par l'artiste. Cela peut être d'abord une simple liste de réponses à des questions telles que :

- Que se passe-t-il s'il n'y a aucun spectateur ?
- Que se passe-t-il quand un spectateur arrive ?
- Que se passe-t-il quand un groupe de spectateurs arrive ?
- Que se passe-t-il quand un spectateur reste ?
- Que se passe-t-il quand un nouveau spectateur arrive ?
- Que se passe-t-il quand un spectateur part ?
- Que se passe-t-il quand le dernier spectateur part ?
- Indépendamment des spectateurs, que se passe-t-il à la mise sous tension ?
- A la coupure de courant ?
- Comment les divers médias interagissent-ils entre eux ?
- Comment inviter un spectateur à se comporter d'une certaine manière ?

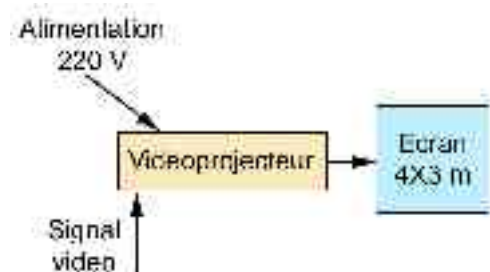
C'est une succession d'étude de cas et l'établissement de modes de fonctionnement de l'oeuvre.

Exemple : on utilise un vidéoprojecteur.

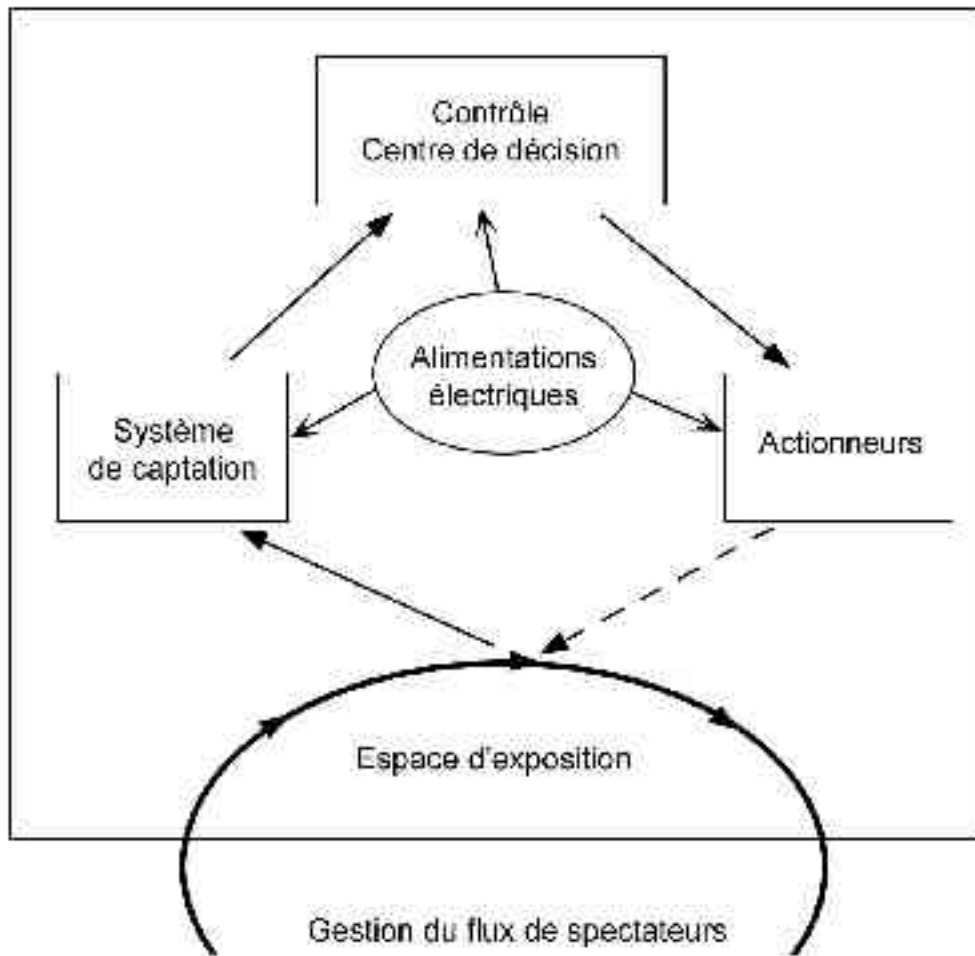
A l'aide du schéma de principe ci-contre, on peut déduire

- l'existence de deux chemins de câbles (à décrire dans le plan de situation),
- des contraintes de position sur le VP et sur l'écran,
- donc des contraintes d'accrochage,
- sur la liste de matériel apparaîtront donc les lignes VP, écran, rallonge 220V et rallonge video.

Les caractéristiques de chacun seront à préciser ultérieurement quand on disposera de plus d'informations.



Exemple de schéma de principe matériel générique non détaillé



Liste descriptive du matériel

La raison d'être de la rédaction de ce genre de document est de permettre aux différents intervenants d'organiser leur travail et de gérer leur propre budget.

Quel que soit l'appareil utilisé, il faut communiquer un certain nombre d'informations :

- Pour choisir et établir le budget de chaque matériel, il faut préciser :

- La fonction et le nom de l'appareil ;
- Une référence éventuelle et/ou les critères de choix ;
(pour par exemple aider à le remplacer par un vrai équivalent moins cher)
- La nécessité critique de cet appareil (est ce un point clef incontournable?) ;
- Préciser le type de prestation :
 - matériel fourni par le lieu d'exposition
 - location chez un fournisseur à préciser
 - > fournir un devis ou une impression de tarifs
 - achat chez un fournisseur à préciser
 - > fournir un devis ou une impression de tarifs

- Pour l'installation de chaque appareil, il faut préciser :

- pour les électriciens :
 - > idéalement le type d'alimentation et la puissance ;
 - > à défaut une documentation permettant de retrouver ces informations.
 - Attention : si l'alimentation est elle-même un appareil indépendant, refaire tout ce parcours pour l'alimentation en question.
- pour les constructeurs et menuisiers :
 - > caractéristiques de volume, de poids, de système de fixation ;
 - > contraintes de position et/ou d'accrochage de l'appareil et de sa connectique ;
 - > contraintes de dissimulation de l'appareil et de sa connectique.
- pour l'organisateur des travaux et pour tous les corps de métiers :
 - > la connectique nécessaire et son chemin de câblage pour relier relier les différents appareils entre eux (longueur et limite maximale, type et couleurs des câbles, type de signal, dissimulation ou non) ;
 - > les pré-requis, les dépendances vis-à-vis d'autres appareils ou éléments du décor, de manière à définir l'ordre et les priorités d'installation ;
 - > les temps de réglages incompressibles nécessaires.

Ces points permettent aux chargés de production :

- de gérer l'ensemble d'une installation
- de définir une liste de matériel détaillée
- de mettre un coût en face de chaque ligne
- de tenir les délais successifs
- d'anticiper les commandes.

Au final, chaque corps de métier et responsable logistique dispose des informations nécessaires pour gérer l'installation de l'exposition :

- Bilan du matériel à acheter
- Ordre de transport et de montage
- Plan de situation pour la menuiserie
- Plan de câblage électrique

Chaque plan spécifique d'une installation leur permet de gagner du temps, de mieux s'organiser et d'anticiper les problèmes, donc d'être plus disponibles ensuite.